

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

Par courriel

Montréal, le 30 mai 2018

Art 53-54

Objet : Demande d'accès concernant à l'adresse suivante : Tronçon du boulevard Gouin Ouest, 17 lots du Cadastre du Québec et les anciens lots du Cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent, Montréal (Québec).

Madame.

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 4 mai dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents demandés. Il s'agit de :

- 1. Rapport d'inspection, 29 août 2008, 6 pages
- 2. Avis d'infraction, 17août 2008, 2 pages
- 3. Lettre de notre Ministère, 15 février 2008, 2 pages
- 4. Rapport d'inspection, 16 août 2007, 4 pages
- 5. Rapport d'inspection, 27 juillet 2007, 3 pages
- 6. Certificat d'autorisation, 8 décembre 2006, 3 pages.
- 7. Rapport d'inspection, 29 septembre 2006, 4 pages

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Nezha Boumchagdidin Répondante régionale de l'accès aux documents

Bureau de Montréal

5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860 Montréal (Québec) H1T 3X9 Téléphone: 514 873-3636 #241 Télécopieur: 514 873-5662

Internet: www.mddelcc.gouv.gc.ca

Bureau de Laval 850, boulevard Vanier Laval (Québec) Téléphone : 450 661-2008 Télécopieur : 450 661-2217 Courriel Nezha.Boumchagdidin@mddelcc.gouv.qc.ca

Repentigny (Québec) J6A 4X6 Téléphone: 450 654-4355 Télécopieur : 450 654-6131

100. boulevard Industriel

Bureau de Lanaudière

Bureau des Laurentides 300, rue Sicard, bureau 80 Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5 Téléphone: 450 433-2220 Télécopieur: 450 433-1315

Développement durable, Environnement et Parcs

Québec 🖽 🖽

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec Région de Montréal

1. Identi	fication									
Date de l'ins	spection :	2008 année	08 mois	29 jour	Heur	e d'a	arrivée : 15	h 40	Heure de dép	part: 16 h 00
Date de réda	action :	2008 année	09 mois	10 jour	No do	dossier (gestion documentaire) : 7430-06-01-20214 7610-06-01-0644501				
Technicien, technicienne : Julie Davignon			Ad	ccompagné, a	ccompag	née de :				
No intervent	ion (SAGO)	: 300413	820			No	o document (S	AGO) (fa	cultatif):	
Motif de l'ins	nection									
Secteur :	industri	el 🗌 n	nunicipal	a	gricole		pesticides	⊠ hyd	rique 🗌 na	turel
Type d'inspection : ☐ plainte (remplir section Plainte) ☒ suivi d'avis d'infraction ☐ suivi autorisation										
programme de contrôle suivi d'urgence interne autre (préciser)										
							d'infraction du ux de stabilisa			
Plainte										
No de dema	nde (SAGO):				No	de dossier :			
Plaignant re	ncontré : [oui 🗌	non			Ré	étroinformatio	n : 🗌 ou	i 🗌 non	
Coordonnée Adresse du		é.				Δο	resse postale	/si diffár	ente) ·	
Auresse du	Rive adjac	ente la co		le		1	École Pasteur			
		rue Lach Montréal	apelle				12		de la Misérico l (Qc) H4J 2E8	
Worthean					Montrea	(40)1140 220				
No du lieu (SAGO): X2090795				Ту	pe de lieu : riv	re d'un ét	ablissement d	'enseignement		
Responsable du lieu : Art 53-54 Directeur général			No	intervenant (SAGO):	Y2040855	THE RESERVE OF THE PERSON OF T			
Personnes r	encontrées									
		Nom				-	Fonct	ion		Téléphone
Pièces anne	xées					Éc	hantillons			
Туре	Quantité		Numér	o(s)			Туре		de points de evements	Quantité
□ photos	8						eau	pren	vements	
croquis			***************************************				air			
☐ plan							sol			
_ carte							flore			
							faune			
							déchets			

Date de l'inspection : 29/08/2008 No dossier : 7430-06-01-20214

2. Description de l'inspection

Demande de levée de l'avis d'infraction par la firme d'ingénierie Art 23-24 eçue le 18 août 2008 :

Photos prises le 11 juin 2008 démontrent aucun signe d'instabilité après un cycle complet des saisons. Aucun correctif n'a été réalisé.

Discussion avec la biologiste Lucie Veillette et l'analyste Geneviève Pépin :

Il est impossible d'attester la stabilité d'une rive suite à des travaux réalisés il y a seulement un an. Une demande d'avis technique avait été acheminée à la Direction de l'expertise et de la gestion des barrages publics à Québec de la part de la biologiste. Suite à une vérification des plans tel que construit, l'ingénieur conclut que l'enrochement doit être modifié pour assurer une meilleure stabilité et être conforme aux règles de l'art pour ce type d'ouvrage.

Les modifications requises ont été demandées dans la lettre du 15 février 2008.

Observations sur les lieux

- L'enrochement sur la section Est de la rive démontre aucun signe d'instabilité (photo 1, 2).
- Pas de forte accumulation de pierre dans le littoral (photo 3).
- Membrane sous l'enrochement (photo 4).
- Instabilité de l'enrochement à la limite des travaux à l'ouest (photo 5).
- Éboulement de pierres dans le littoral (photo 6, 8).
- Le secteur complètement à l'ouest à la limite des travaux a été affecté (photo 8).

3. Conclusion

La cause de l'instabilité constatée à la limite des travaux sur la section ouest de la rive est difficile à déterminer. Il est probable que les gens qui accèdent la rive ont causés l'éboulement des pierres simplement en marchant sur l'enrochement. La rive est accessible par le parc Belmont.

4. Recommandations

Demander d'apposer des blocs de béton ou des pierres de gros calibres à la limite des travaux afin d'empêcher l'accès à cette section de la rive.

Demander d'effectuer un suivi sur une période déterminée (ex. 5 ans) et de nous faire parvenir des photos.

ET / OU Demande d'avis technique à l'analyse.

Rédigé par : Julie Davignon	Secteur : CCEQ
Signature: Alic Dang	Date: 10/09/2008
5. Vérification	
A	C

Approuvé par : Michel Léonard

Secteur : CCEQ

Date : // 9 / 200 9

Commentaires du vérificateur :



Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

Lieu: École Pasteur

N/D: 7430-06-01-20214

Date de l'inspection: 29/08/2008

Photographié par : Julie Davignon

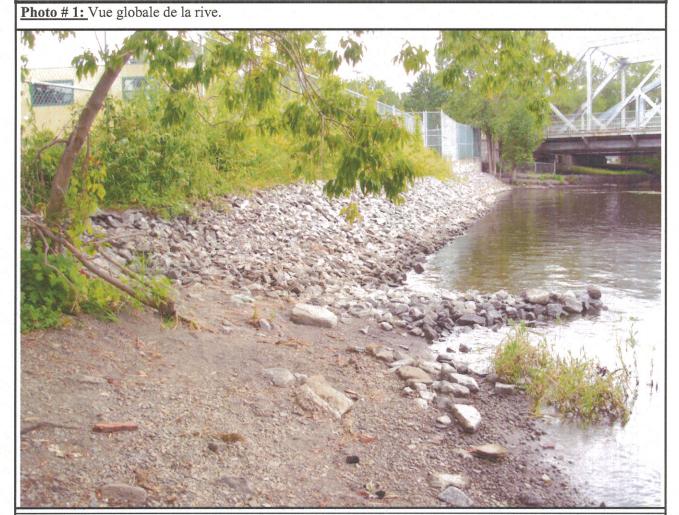


Photo # 2: Enrochement section sud-est.



Signature :

Date: 10/09/2008

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

Lieu : École Pasteur N/D : 7430-06-01-20214

Date de l'inspection: 29/08/2008 Photographié par : Julie Davignon

Photo #3: Pas de forte accumulation de pierre dans le littoral.



Photo # 4: Membrane sous l'enrochement.



Signature :

Date: 10/09/2008



Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

Lieu : École Pasteur N/D : 7430-06-01-20214

Date de l'inspection: 29/08/2008 Photographié par : Julie Davignon

Photo # 5: Instabilité de l'enrochement à la limite des travaux.



Photo # 6: Éboulement des pierres dans le littoral.



Signature:

Date: |0/09/2008

Québec 🖁 🕏

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

Lieu: École Pasteur

cole Pasteur N/D: 7430-06-01-20214

Date de l'inspection: 29/08/2008 Photographié par : Julie Davignon

Photo # 7: Secteur affecté à la limite des travaux



Photo #8: Éboulement des pierres dans le littoral.



Signature:

Date: 10/09/2008



Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de Montréal, de Laval,, de Lanaudière et des Laurentides

CERTIFIÉ

Montréal, le 17 août 2007

AVIS D'INFRACTION

École Pasteur S.S.B.L. 12345, rue de la Miséricorde Montréal (Québec) H4J 2E8

N/Réf.: 7610-06-01-0644501

Objet : Travaux non conforme sur la rive et dans le littoral de la Rivière des Prairies

sur les lots 1 435 526, 1 435 527, 1 435 554 dans l'arrondissement d'Ahuntsic-

Cartierville de la Ville de Montréal.

Mesdames, Messieurs,

À la suite de l'inspection effectuée le 16 août 2007 par Mohamed Kawssan, un fonctionnaire dûment autorisé de notre direction régionale, nous avons constaté l'infraction ci-après et ce, en dérogation à la loi:

- 1. Non respect des conditions du certificat d'autorisation délivré le 8 décembre 2006.
- Loi sur la qualité de l'environnement, L.R.Q., c. Q-2;

Article 123.1.

Bureau de Montréal

5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860 Montréal (Québec) H1T 3X9 Téléphone : (514) 873-3636 Télécopieur : (514) 864-1990 Internet : www.mddep.gouv.gc.ca Nous vous demandons donc de nous transmettre immédiatement un échéancier des correctifs. Les travaux devront notamment inclure :

- 1. Remplacer la partie Est du mur démoli par un enrochement constitué de grosses roches (1m x 1m x 0.5m) disposés en palier.
- 2. Poser une clé dans le littoral afin d'assurer la stabilité de l'ouvrage.
- 3. L'ajout de gabions devant la partie Ouest du mur sur une longueur de 23 mètres.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec M. Mohamed Kawssan au (514) 873-3636, poste 224.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard de l'infraction qui a été observée.

Coordonnateur,

Lucie fail Matthier pour
Michel Léonard

Ministère (du
Déve l'oppement durable,
de l'Environnement
et des Parcs
OUÉDEC

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

Montréal, le 15 février 2008

École Pasteur S.S.B.L. 12345, rue de la Miséricorde Montréal (Québec) H4J 2E8

N/Réf.: 7610-06-01-0644501

Objet:

Travaux non conforme sur la rive et dans le littoral de la Rivière des

Prairies sur les lots 1 435 526, 1 435 527, 1 435 554 dans l'arrondissement

d'Ahuntsic-Cartierville de la Ville de Montréal.

Monsieur, Madame

Suite à l'avis technique formulé au Centre d'expertise hydrique du Québec (CEHQ) concernant l'objet cité en rubrique, voici les modifications qui doivent être apportées afin d'assurer une meilleure stabilité de l'ouvrage :

- Une pente de 2:1 ou à la limite de 1,5:1
- La présence d'une clé d'ancrage à l'empierrement.

Par contre, la pierre présentement en place peut être conservée puisqu'elle est conforme aux normes prescrites pour les conditions d'écoulement de la rivière à cet endroit.

Afin que les travaux soient conforme à l'article 123.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement, voici les documents requis et préalable à la réalisation des travaux ci-dessus :

Téléphone: (514) 873-3636

Télécopieur: (514) 873-5662

- Une demande de modification au certificat d'autorisation;
- Les plans et devis modifiés;
- Un nouvel échéancier des travaux.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec le soussigné au (514) 873 3636, poste 224.

Veuillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos salutations les plus cordiales.

c.c. Art 23-24

MK/

Mohamed Kawssan, technicien Secteur industriel

Développement durable, Environnement et Parcs

Québec 🖁 🖁

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec Région de Montréal

Date de l'inspection : 2007 année mois jour Heure d'arrivée : 9 h 30 Heure de départ : 10 Date de rédaction : 2007 année mois jour No dossier (gestion documentaire) : 7610-06-01-064450 Technicien, technicienne : Mohamed Kawssan Accompagné, accompagnée de : No intervention (SAGO) : 300375465 No document (SAGO) (facultatif) : 400 Motif de l'inspection Secteur : industriel municipal agricole pesticides hydrique naturel Type d'inspection : plainte (remplir section Plainte) suivi d'avis d'infraction suivi autorisation programme de contrôle suivi d'urgence interne autre (préciser) But : Vérifier la conformité des travaux en rive au certificat d'autorisation délivré en décembre 2006. Plainte No de demande (SAGO) : 200183433 No de dossier : Plaignant rencontré : oui non Rétroinformation : oui non				
Technicien, technicienne : Mohamed Kawssan Accompagné, accompagnée de : No intervention (SAGO) : 300375465 No document (SAGO) (facultatif): 400 Motif de l'inspection Secteur :	01			
No intervention (SAGO) : 300375465 No document (SAGO) (facultatif): 400 Motif de l'inspection Secteur :				
Motif de l'inspection Secteur: industriel municipal agricole pesticides hydrique naturel Type d'inspection: plainte (remplir section Plainte) suivi d'avis d'infraction suivi autorisation programme de contrôle suivi d'urgence interne autre (préciser) But: Vérifier la conformité des travaux en rive au certificat d'autorisation délivré en décembre 2006. Plainte No de demande (SAGO): 200183433 No de dossier: Plaignant rencontré: oui non Rétroinformation: oui non				
Secteur: industriel municipal agricole pesticides hydrique naturel Type d'inspection: plainte (remplir section Plainte) suivi d'avis d'infraction suivi autorisation programme de contrôle suivi d'urgence interne autre (préciser) But: Vérifier la conformité des travaux en rive au certificat d'autorisation délivré en décembre 2006. Plainte No de demande (SAGO): 200183433 No de dossier: Plaignant rencontré: oui non Rétroinformation: oui non	3			
Type d'inspection : plainte (remplir section Plainte) suivi d'avis d'infraction suivi autorisation programme de contrôle suivi d'urgence interne autre (préciser) But : Vérifier la conformité des travaux en rive au certificat d'autorisation délivré en décembre 2006. Plainte No de demande (SAGO) : 200183433 No de dossier : Plaignant rencontré : oui non Rétroinformation : oui non				
☑ programme de contrôle ☐ suivi d'urgence ☐ interne ☐ autre (préciser) But : Vérifier la conformité des travaux en rive au certificat d'autorisation délivré en décembre 2006. Plainte No de demande (SAGO) : 200183433 No de dossier : Plaignant rencontré : ☐ oui ☒ non Rétroinformation : ☐ oui ☒ non				
But : Vérifier la conformité des travaux en rive au certificat d'autorisation délivré en décembre 2006. Plainte No de demande (SAGO) : 200183433 No de dossier : Plaignant rencontré : □ oui ☒ non Rétroinformation : □ oui ☒ non Coordonnées du lieu				
Plainte No de demande (SAGO) : 200183433 No de dossier : Plaignant rencontré : □ oui ☒ non Rétroinformation : □ oui ☒ non Coordonnées du lieu				
No de demande (SAGO) : 200183433 No de dossier : Plaignant rencontré : □ oui ☒ non Rétroinformation : □ oui ☒ non Coordonnées du lieu				
No de demande (SAGO) : 200183433 No de dossier : Plaignant rencontré : □ oui ☒ non Rétroinformation : □ oui ☒ non Coordonnées du lieu	4			
No de demande (SAGO) : 200183433 No de dossier : Plaignant rencontré : □ oui ☒ non Rétroinformation : □ oui ☒ non Coordonnées du lieu	4			
No de demande (SAGO) : 200183433 No de dossier : Plaignant rencontré : □ oui ☒ non Rétroinformation : □ oui ☒ non Coordonnées du lieu	s			
Coordonnées du lieu				
	Rétroinformation : ☐ oui ☒ non			
Adresse du lieu inspecté : Adresse postale (si différente) :	Adresse postale (si différente) :			
12525 rue Lachapelle				
Montréal, QC H4J-2N2				
	•			
No du lieu (SAGO): X2090795 Type de lieu : Hydrique				
Responsable du lieu: M. Art 53-54 No intervenant (SAGO): Y2040855				
Personnes rencontrées				
Nom Fonction Téléphon	e			
	*			
	-			
Pièces annexées Échantillons	4			
Nombre de points				
Type Quantité Numéro(s) Type de points de prélèvements Quant	ité			
∑ photos □ eau				
croquis air	1 4			
□ plan □ sol □ sol				
□ carte □ flore				
☐ faune				
déchets	4			
	1			

Date de l'inspection : 16-août-2007 No dossier : 7610-06-01-0644501

2. Description de l'inspection

CONTEXTE

Le 8 décembre 2006, l'École pasteur a reçu un Certificat d'autorisation conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2) afin de réaliser le projet décrit dans la demande du C.A. Les travaux sont effectués sur la rive et dans le littoral de la rivière des prairies. L'école est situé dans l'arrondissement Ahuntsic au 12525, rue Lachapelle.

CONSTAT DES LIEUX

À mon arrivée sur le site, je constate que les travaux effectués sur la rive et dans le littoral sont terminés (photo#1). Il ne reste plus que la clôture à poser. Par contre, plusieurs étapes de réalisations ne respectent pas le plan de détails portant le numéro 845-428 (1/1), annexé à la demande de C.A. :

- La partie ouest du mur de soutènement qui a été conservé, devait être renforcé par des gabions sur une longueur de 23 mètres. Le consultant a plutôt opté pour un enrochement. (photo#2)
- L'enrochement de la partie Est devait être constitué de grosses roches (1m x1m x 0.5m) disposés en palier. Par contre on constate que la grosseur des roches n'est pas conforme (photo#3)
- La clé d'enrochement qui était prévue dans le littoral afin d'assurer la stabilité de l'ouvrage n'a pas été posée également.

	Cond	ALC: NAME OF TAXABLE PARTY.	 100 (100 (100 (100 (100 (100 (100 (100
3.	CON	CHIC	ION
-0-			шин

Les travaux ne sont pas conformes aux C.A.

4. Recommandations

• Avis d'infraction concernant la non-conformité au C.A. article 123.1 de la L.Q.E.

Rédigé par : Mohamed Kawssan

Secteur : Hydrique

Date : 16 août 2007

5. Vérification

Approuvé par : Lucie Baril-Matthieu

Secteur : Hydrique

Signature : Lucie Baril Matthieu

Date : 2007.08.17

Commentaires du vérificateur :

Date de l'inspection : 16-août-2007 No dossier : 7610-06-01-0644501

6. Photos et croquis

Lieu: 12525 rue Lachapelle, Montréal, QC

No photo:#1

Description:

les travaux effectués sur la rive et dans le littoral sont terminés. Il ne reste plus que la clôture à poser.



No photo: #2

Description:

L'ajout de gabions dans la partie ouest du mur est manquant. Le tout a été remplacé par un enrochement.



Date de l'inspection : 16-août-200	07	No dossier : 7610-06-01-0644501
No photo : #3		
Description:		
L'enrochement ne respecte pas les dimensions exigées.		
No photo :		
No prioto :		
Description:		
Photos prises par :		Date :
Thousand Prince Part		

Développement durable, Environnement et Parcs

Québec 🖁 🖁

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec Région de Montréal

1. Identification					
Date de l'inspection :	2007 07 27 année mois jour	Heure d'arriv	ée: 9 h 50	Heure de de	épart: 11 h 10
Date de rédaction :	2007 08 15 année mois jour	No dossier (estion docum	nentaire) : 7610-06	5-01-0644501
Technicien, technicienne	e : Mohamed Kawssan	Accor	npagné, accor	mpagnée de :	
No intervention (SAGO)	300375465	No do	cument (SAG	O) (facultatif): 400	
Motif de l'inspection					
Secteur : industrie	I ☐ municipal ☐ ag	gricole p	esticides 🗵	hydrique 🗌 r	naturel
Type d'inspection : p	plainte (remplir section Pl	ainte) 🗌 suivi	d'avis d'infra	ction 🗌 suivi au	torisation
⊠ p	orogramme de contrôle	suivi d'urge	nce 🗌 intern	e 🗌 autre (préc	iser)
But : Vérifier la présence certificat d'autorisation c			ainsi que la c	onformité des tra	vaux en rive au
Plainte			- 2		Ĭ.
No de demande (SAGO) : 200183433			dossier:		
Plaignant rencontré :	oui 🗵 non	Rétroi	nformation :	☐ oui ⊠ non	
Adresse du lieu inspecté 12525 rue Lachapelle Montréal, QC H4J-2N2		Adres	se postale (si	différente) :	*
No du lieu (SAGO): X209	0795	Туре	le lieu : Hydri	que	
Responsable du lieu : M.Art 53-54			ervenant (SAC	GO) : Y2040855	
Personnes rencontrées					
reisonnes rencontrees	Nom		Fonction		Téléphone
Art 53-54	4		Surveillant de chantier Art 23-24		Art 53-54
Art 53-	54				Art 53-54
Art 53-:	54	Ar			Art 53-54
			5		
	_				
Pièces annexées		Échant	No	ombre de points	
Type Quantité	Numéro(s)			prélèvements	Quantité
⊠ photos		eau			
croquis		air			i i
plan		sol			
carte		flore			
		☐ faun		V	
		_ décl	iets		

Date de l'inspection : 27-juillet-2007 No dossier : 7610-06-01-0644501

2. Description de l'inspection

CONTEXTE

Le 8 décembre 2006, l'École pasteur a reçu un Certificat d'autorisation conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2) afin de réaliser le projet décrit dans la demande du C.A. Les travaux sont effectués sur la rive et dans le littoral de la rivière des prairies. L'école est situé dans l'arrondissement Ahuntsic au 12525, rue Lachapelle. Une plaignante croit que le sol du terrain est contaminé, puisque l'école se trouve sur une ancienne marina qui effectuait de la réparation et de la peinture de bateaux. La plaignante dit avoir vue des « bouts de tuyaux » qui selon elle seraient rattachés à un réservoir souterrain.

CONSTAT DES LIEUX

À mon arrivée sur le site, le gérant de projet ainsi que le surveillant de chantier sont venus à ma rencontre. Je constate alors que les travaux sont déjà à l'étape de la réalisation de l'enrochement (photo #1). Le MDDEP n'a donc pas été avisé 48 heures avant le début des travaux. Questionné, le gérant de projets a expliqué que l'entrepreneur qui effectuait les travaux était disponible et que la rentrée scolaire était prévue dans moins d'un mois ; il a de plus invoqué l'oubli pour justifier le fait d'avoir omit d'aviser le ministère. Par contre, le surveillant du chantier aurait des photos qui datent du début des travaux. Il s'est engagé à me transmettre une copie de ces photos. En ce qui concerne les travaux en cours, la machinerie s'exécute à partir du haut du mur. La zone des travaux est ceinturée à l'aide d'une membrane ancrée dans le littoral, pour le contrôle des sédiments (photo #2). En ce qui concerne l'installation prévue de gabions, le chargé de projets m'a expliqué que le fond du littoral était jugé instable. En conséquent, ils ont opté pour de la pierre de type grosse et moyenne afin de compenser l'usage de gabions. Questionné sur la nature des excavations exécutées, ce dernier m'expliqué que lors des travaux de démolitions, il y a eu très peu de terre qui a pu être récupérée. Le gros de l'excavation contenait du bois, de l'asphalte et du béton ; Tous les matériaux excavés ont été disposés dans des sites autorisés. J'ai pu consulter les manifestes de dispositions sur les lieux

CONCERNANT LA PLAINTE

Lors des travaux, personne, ni de l'entrepreneur, le chargé de projets et le surveillant de chantier, n'ont remarqué la présence de sols contaminés. Ces derniers m'informent qu'aucune odeur spécifique à l'hydrocarbure n'a été détectée. En ce qui concerne la photo envoyée par la plaignante où l'on voit des « bouts de tuyaux », le chargé de projet m'a informé par écrit le 06 août 2007 que « l'entrepreneur a affirmé avoir vu des conduites en acier de petit diamètre lors des travaux de démolition et d'excavation. Il les aurait coupé pour ensuite poser un bouchon d'étanchéité à leur extrémité. Il affirme qu'il n'y avait pas d'odeur spécifique à l'hydrocarbure.

3. Conclusion

- Le ministère n'a pas été avisé 48 heures avant le début des travaux
- Les travaux sont à l'étape de la réalisation de l'enrochement
- Aucune présence de contamination, visuel ou olfactive, n'a été observée
- Les matériaux excavés sont acheminés vers des sites autorisés
- Les travaux ne sont pas conformes aux C.A.

4. Recommandations

- Effectuer une inspection afin de constater si les correctifs ont été apportés (Pose de ; gabions, clé d'enrochement, conformité de l'enrochement, angle de l'enrochement
- Demander les manifestes de disposition des matériaux excavés
- S'informer auprès de l'avocat de l'école pasteur sur la présence antérieur d'un réservoir et si ce dernier aurait été enlevé

Rédigé par : Mohamed Kawssan	Secteur : Hydrique
Signature :	Date : 08 août 2007

Signature:	Date : 08 aout 2007
5. Vérification	
Approuvé par : Marie-Michèle Pagé	Secteur : Hydrique
Signature: llavio Oliche Des -	Date: 2008 08 14
Commentaires du vérificateur :	

6. Photos et croquis

Lieu:

No photo: #1

Description:

Une ligne est tirée afin de limiter l'empiètement dans le littoral. Les dimensions de l'enrochement ainsi que l'angle de disposition ne respectent pas celle exigée dans le plan émis par le consultant.



No photo: #2

Description:

La zone des travaux est ceinturée à l'aide d'une membrane ancrée dans le littoral, pour le contrôle des sédiments. Toutefois, on note l'absence de gabions prévus dans le C.A.



NIO	nhoto	
INO	photo	

Description:

No photo:

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs Québec 🖼 🖼

Montréal, le 8 décembre 2006

CERTIFICAT D'AUTORISATION

École Pasteur S.S.B.L. 12345, rue de la Miséricorde Montréal (Québec) H4J 2E8

N/Réf.:

7430-06-01-20214-00

400335116

Objet:

Travaux sur la rive et dans le littoral de la Rivière des

Prairies

Mesdames, Messieurs.

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 21 décembre 2005, reçue le 4 janvier 2006 et complétée le 20 novembre 2006, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

- Le réaménagement d'un mur de soutènement sur une distance de 53 mètres linéaires;
- Le remblayage d'une rampe de mise à l'eau;
- La renaturalisation de 45 mètres carrés en rive par la plantation de 56 végétaux indigènes;
- L'installation de clôtures dans la rive.

Sur les lots 1 435 526, 1 435 527 et 1 435 554 du cadastre du Québec dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville de la Ville de Montréal.

CERTIFICAT D'AUT CRISATION

-2-

7430-06-01-20214-00 N/Réf.:

400335116

Le 8 décembre 2006

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Lettre datée du 22 décembre 2005 au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et signée par Art 53-54 , de Art 23-24 signée par Art 53-54 Art 53-54 , deux pages et deux annexes dont :
 - o Formulaire de demande de certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement, daté du 21 décembre 2005 et signé par de Art 23-24 ing.,

Art 23-24 , quatre pages.

- 1 er Lettre datée du mai 2006 au ministère Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et , de ^{Art 23-24} signée par Art 53-54 Art 23-24 trois pages;
- Lettre datée du 20 juin 2006 au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et signée par Art 53-54 ing., de Art 23-24 quatre pages et une annexe :
 - d'appel d'offres pour « Travaux Documents stabilisation mécanique des rives à l'École Pasteur SSBL » Appel d'offres no. 845-001, préparés par Art 53-54 ing. jr., et approuvés par Art 53-54 ing., de Art 23-24 du 7 juin 2006.
- Lettre datée du 19 juillet 2006 au ministère Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et signée par Art 53-54 ing., de Art 23-24 Art 23-24 , deux pages;
- Lettre transmise par télécopieur datée du 31 juillet 2006 au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et signée par Art 53-54 ing., de Les , une page;
- Lettre datée du 17 novembre 2006 au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et signée par Art 53-54 ing., de Art 23-24 , une page et une annexe :
 - o Plan intitulé « Travaux de stabilisation mécanique des rives pour l'École Pasteur », no. 845-428 (1/1), daté de décembre 2005, révisé le 14 novembre 2006 et signé ing., de Art 23-24 par Art 53-54 Art 23-24

CERTIFICAT D'AUTORISATION

-3-

N/Réf.: 7430-06-01-20214-00

400335116

Le 8 décembre 2006

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,

JR/LV/md

Jean Rivet

Directeur régional de l'analyse et de l'expertise de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides

Développement durable, Environnement et Parcs

Québec 🖁 🛱

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE	: 7610-06-01-064450	D1 D	ATE DE RÉD	DACTION: 29 so	eptembre 1006
1. IDENTIFICAT	TION				
DATE D'INSPE	CTION: 25 septem	abre 2006			
INSPECTEUR:	Carole Beaufort				
ACCOMPAGNÉ	DE:				
LIEU INSPECTI 12 525 rue Fasteur Montréal (Québec	s hachappelle	A	DRESSE POS	STALE (si différ	ente)
PLAIGNANT(E)	: N/A () Ren	contré	oui (□)	non	(🖾)
PERSONNE(S) F	NOM / ADRESSI Art 53-54 RENCONTREE(S) :		Α	TÉLÉPHONE. ut 53-54	
	NOM / FONCTIO	ON		TÉLÉPHONE	
PIÈCE(S) ANNE	XÉE(S):				
PHOTO(S) (X)	Nombre : (6)	CROQUIS () PLAN(S)() CAI	RTE(S)()
AUTRE(S) ANNI	EXE(S):()				
1.					
2.					
BUT(S):	Inspecter les lieux p				

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-06-01-0644501

DATE DE RÉDACTION: 29 septembre 2006

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Le 22 septembre 2006 nous avons reçu une plainte par courriel de Art 53-54. Celle-ci affirmait que le terrain situé au 12525 rue Lachapelle avait été occupé par une entreprise du nom de Dupuis Marine Montréal inc. Aujourd'hui le terrain est occupé par un pavillon de l'école Pasteur et elle s'inquiétait de l'intégrité des sols.

Lors de mon arrivé sur les lieux les enfants étaient en récréation. L'inspection débuta au bord de l'eau pour ne pas déranger les activités des élèves. Le terrain était clôturé en entier sauf le long de la Rivière des Prairies où on retrouvait une dalle de béton d'un mètre de large. Cette dalle de béton reposait aléatoirement sur du gravier, des roches, des débris de béton et de bois. Malencontreusement, une inspection adéquate des débris sous cette dalle était impossible à cause du niveau de l'eau. Cependant, je peux affirmé qu'au nord est du site qu'aucune contamination visuelle ou olfactive des sols n'a été détectée. De plus, l'eau ne présentait aucun signe de phase libre ou d'irisation.

Lorsque les enfants sont entrés dans l'école pour poursuivre leur cours, j'ai débuté l'inspection autour du terrain de la récréation. Il était impossible d'entrer sur le site, car il était clôturé. Le terrain était divisé en plusieurs sections : il y avait un aire de stationnement réservé aux employés de l'école, une section était occupée par un module de glissades (celui-ci était surélevé et reposait sur une structure de bois remplie de poteaux de bois) et finalement deux autres sections avaient été aménagées pour séparer les terrains de jeu asphaltés. J'ai pu remarquer que les lieux étaient asphaltés en entier. L'asphalte était fissuré à certain endroit. Dans une section du terrain de la récréation et l'extérieur de celle-ci (l'entré principale) on pouvait observer qu'il y avait eu des trous dans le sol. Ces trous formaient deux rangées parallèles composées d'environ huit (8) trous. Ces trous ressemblaient à des anciens forages et ils semblaient être scellés adéquatement par de l'asphalte.

3. CONCLUSION

Aucun signe de contamination n'a été retrouvé sur le site et au bord de l'eau.

Le terrain était asphalté en entier, cet asphalte était à certains endroits crevassés.

Des trous avaient été remblayés d'asphalte, ceux-ci ressemblaient beaucoup à des anciens forages.

4. RECOMMANDATION(S)

Faire des démarches auprès du directeur de l'école primaire pour savoir dans quelles conditions la vente de ce terrain s'est effectué.

Vérifier si l'ancienne entreprise : Dupuis Marine Montréal inc. avait des réservoirs d'essence sur le site.

	1	6	
5. VÉRIFICATION		,	
- RÉDIGÉ PAR : - VÉRIFIÉ PAR :	Carole Beaufort Sylvie Houde	Sylvie Morecle 2006/19	06 62
COMMENTAIRES I	OU VÉRIFICATEUR :		



Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

Lieu: 12 525 rue Pasteur à Montréal (Québec) H4J 2N2

N/D: 7610-06-01-0644501

Date: 25 septembre 2006

Photographié par : Carole Beaufort

Photo #1:

Référence Photo : DSCN.JPG

Note: Vue d'ensemble du terrain au bord

de la Rivière des Prairies.

La dalle de béton n'est pas au niveau.





Photo # 2:

Référence Photo : DSCN.JPG

Note: La dalle de béton est soutenue aléatoirement par du gravier, des roches, et des débris de bois et de béton.

Au nord est du site, où j'étais localisé,

aucune contamination visuelle ou olfactive n'a été détecté.

Photo #3:

Référence Photo : DSCN.JPG

Note: Au nord est du site, où j'étais localisé, l'eau ne présentait aucun signe

de phase libre ou d'irisation.



Signature: Carole Searfast

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

Photo # 4:

Référence Photo : DSCN.JPG

Note: Voici une vue d'ensemble de la cour de récréation. À droite c'est la section stationnement pour les employés. En arrière du stationnement il y a l'aire de jeu. À gauche du stationnement il y a deux aires de jeu et au nord ouest (la section qu'on ne voit pas) il y a l'aire de jeu occupé par un module de glissades. Toutes ces sections de la cour de récréation sont asphaltées, mais elles sont fissurées à certains endroits.

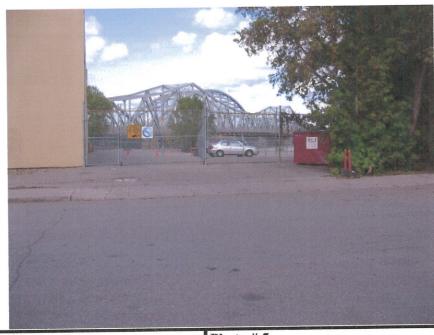


Photo # 5:

Référence Photo : DSCN.JPG

Note: Il y avait deux rangées de trous dans la cour de récréation qui se prolongeaient également à l'extérieur de cell-ci. Ces trous ressemblaient à des anciens forages et ils semblaient être scellés adéquatement par de l'asphalte.



Photo # 6:

Référence Photo : DSCN.JPG

Note: Cette section était occupée par un module de glissade. Je ne peux affirmer si sous les copeaux de bois s'il y avait de l'asphalte.



Signature: Jaylot

Date: 29 Sept 2006

Page 2 de 2